

INSCRIPTIONS

TRANSPORT SCOLAIRE 2024/2025

Du 15 juin au 31 juillet 2024 inclus

Les inscriptions aux transports scolaires **ne se font plus en mairie mais directement auprès du service Mobilités de Seine Normandie Agglomération.**

- PAR INTERNET :

- Inscrivez votre enfant directement via le site internet de SNA (<https://www.sna27.fr/actualite/transport-scolaire-inscriptions/>)
- S'il a déjà été inscrit les années précédentes, retrouvez votre identifiant dans les e-mails de confirmation d'inscription reçus précédemment.

- PAR MAIL

Écrivez à : mobilités@sna27.fr, en mettant le [formulaire d'inscription](#) en pièce jointe (téléchargeable sur sna27.fr, également disponible sur demande auprès du service Mobilités)

- OU PAR COURRIER

Retournez le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :

Seine Normandie Agglomération
Service Mobilités
12, rue de la Mare à Jouy
27120 DOUAINS

Nous vous invitons vivement **à procéder aux inscriptions en ligne ou par courrier.**

ATTENTION : *Les inscriptions doivent impérativement être effectuées jusqu'au 31 juillet inclus.*

Après le 31 juillet, une pénalité de retard de 20€ par enfant sera exigée

(le cachet de la poste faisant foi pour les envois par courrier)

LE PAIEMENT :

Comme les années passées, pour vous aider, le conseil municipal a voté une prise en charge, sur le budget de la commune, d'une partie assez importante de votre facture, donc :

Vous ne devez pas effectuer de paiement en ligne ou directement auprès de SNA .

Vous devez attendre de recevoir la facture de la somme qui restera à votre charge. Votre paiement devra s'effectuer par chèque, carte bancaire ou virement bancaire ou en ligne à réception d'un avis des sommes à payer envoyé par la trésorerie.